Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 022-212202618-20251218-2025120105-DE

DÉPARTEMENT des CÔTES-D'ARMOR
COMMUNE DE QUINTENIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à vingt heures trente, en mairie de Quintenic, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Convocation du 5 décembre 2025	
Nombre de membres en exercice : 11	Nombre de membres présents : 9

Présents : BOULARD Jérémy, Maire,
BOURDEL Marie-Madeleine, NIVET Louis, THEZE Christine, Adjoints,
PEDRIELLI Vincent, GOURMELEN Nathalie, HERPIN Valérie, FAVREL Claudine, MERDRIGNAC Yvan.
Absents excusés : SEBILLE Iwan, FRIN Lydie.
Secrétaire : BOURDEL Marie-Madeleine.

Délibération 2025 – 12 – 01 – 05

DON TELETHON

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer une subvention de 200 € au Téléthon.

Après délibération, le Conseil municipal :
- ACCEPTE la proposition de Monsieur le Maire,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré le 18 décembre 2025,
Pour copie conforme,
Le Maire, Jérémy BOULARD

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération,
compte-tenu de son affichage le 22 DEC. 2025
et de sa transmission en Préfecture le 22 DEC. 2025

Le Maire, Jérémy BOULARD